

Contribution de QuiEstVert aux consultations de l'EU : Énergies renouvelables post-2030

Contribution de QuiEstVert aux consultations de l'EU : Énergies renouvelables post 2030

Période de consultation	20 mars 2026 - 12 June 2026 (minuit, heure de Bruxelles)
Lien de la consultation	Énergies renouvelables – cadre post-2030 Lien brouillon : https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/e31cc556-939e-493a-a8cb-344d50cc965d
Objet de la consultation	L'objectif de cette consultation est de recueillir des éléments probants, des informations, des données et des retours d'information sur la manière dont les SER pourraient être promues après 2030 en vue de déterminer quelle action supplémentaire de l'UE est nécessaire pour atteindre les objectifs à l'horizon 2040 et au-delà.
Objectif global de l'EU :	Construire une nouvelle directive sur les énergies renouvelables (RED)
Contexte	Comme annoncé dans son programme de travail pour 2026, la Commission européenne prévoit de maintenir l'Europe sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs climatiques et de mettre en place un cadre favorable à la compétitivité et à la durabilité de l'Europe pour la décennie à venir, y compris en instaurant le cadre applicable aux énergies renouvelables et la suppression progressive des subventions en faveur des combustibles fossiles. Les objectifs généraux du cadre actualisé applicable aux énergies renouvelables pour la décennie à venir consisteront à renforcer la compétitivité et la résilience de l'UE en garantissant une énergie locale fiable et abordable pour les citoyens, les entreprises et l'industrie en Europe, et à veiller à ce que les sources d'énergie renouvelables contribuent à la réalisation de l'objectif climatique de l'UE à l'horizon 2040 d'une manière rentable et durable sur le plan environnemental. les objectifs stratégiques consisteront à accélérer les investissements dans les sources d'énergie renouvelables locales, et ce de manière rentable; à renforcer le cadre propice à l'intégration de l'électricité renouvelable dans le secteur de l'électricité; à améliorer l'intégration du système énergétique et faciliter l'électrification dans tous les secteurs de la demande; à encourager l'adoption de carburants et de technologies renouvelables qui ne sont pas encore compétitifs sur le plan des coûts, tout en préservant la compétitivité de l'économie, et stimuler l'innovation; à améliorer le cadre en matière de bioénergie; à garantir la prévisibilité et la sécurité de la trajectoire de

	transition énergétique; et à rationaliser le cadre général et les procédures réglementaires et administratives.
Cadre normative de la prochaine RED	Le cadre applicable aux énergies renouvelables pour l'après 2030 sera élaboré de manière cohérente avec la révision du : - règlement sur la gouvernance (pour laquelle un appel à contributions et une consultation publique étaient ouverts jusqu'au 19 mars 2026), - La loi sur le climat à l'horizon 2040, - le cadre en matière d'efficacité énergétique, - le système actualisé d'échange de quotas d'émission de l'Union, - ainsi que d'autres actes législatifs et initiatives ayant des incidences sur les énergies renouvelables. Il succédera à l'actuelle directive sur les énergies renouvelables (RED) et s'appuiera sur - le pacte pour une industrie propre, - le plan d'action pour une énergie abordable, - le train de mesures sur les réseaux européens, - la feuille de route stratégique sur la numérisation et l'IA dans le secteur de l'énergie, - le plan d'action en faveur de l'électrification et la stratégie en matière de chauffage et de refroidissement.
Eléments de la consultation	1. Questions générales 2. Cadre facilitateur 3. Intégration des énergies renouvelables dans le système électrique 4. Intégration du système énergétique au travers des vecteurs énergétiques, infrastructures et secteurs de consommation 5. Technologies et formes innovantes et émergentes de déploiement des énergies renouvelables 6. Durabilité de la bioénergie 7. Mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union
Méthodologie	En fonction de sujet : - Des questions pour qualifier l'importance ou le poids de certaines actions ou mesures. - Suivi d'une ligne pour indiquer des mesures à proposer (1000 caractères, espace compris.).

Consultation publique sur le cadre applicable aux énergies renouvelables pour la décennie à venir

Fields marked with * are mandatory.

Introduction

Une utilisation accrue des sources d'énergie renouvelables (SER) contribuera à garantir la sécurité énergétique, le caractère abordable de l'énergie, la compétitivité de l'Europe et la réalisation de l'objectif climatique de l'UE à l'horizon 2040 [1]. Alors que la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de l'UE a doublé en 13 ans pour atteindre 25,2 % en 2024, les rythmes de déploiement doivent s'accélérer considérablement. L'électricité montre la voie avec une part de 47,5 % d'énergies renouvelables. Le chauffage et le refroidissement (26,7 %) et les transports (11,2 %) accusent du retard.

Comme annoncé dans son programme de travail pour 2026 (https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/strategy-documents/commission-work-programme/commission-work-programme-2026_en), la Commission européenne prévoit de maintenir l'Europe sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs climatiques et de mettre en place un cadre favorable à la compétitivité et à la durabilité de l'Europe pour la décennie à venir, y compris en instaurant le cadre applicable aux énergies renouvelables et la suppression progressive des subventions en faveur des combustibles fossiles. Les objectifs généraux du cadre actualisé applicable aux énergies renouvelables pour la décennie à venir consisteront à renforcer la compétitivité et la résilience de l'UE en garantissant une énergie locale fiable et abordable pour les citoyens, les entreprises et l'industrie en Europe, et à veiller à ce que les sources d'énergie renouvelables contribuent à la réalisation de l'objectif climatique de l'UE à l'horizon 2040 d'une manière rentable et durable sur le plan environnemental. Dans ce contexte, les objectifs stratégiques consisteront à accélérer les investissements dans les sources d'énergie renouvelables locales, et ce de manière rentable; à renforcer le cadre propice à l'intégration de l'électricité renouvelable dans le secteur de l'électricité; à améliorer l'intégration du système énergétique et faciliter l'électrification dans tous les secteurs de la demande; à encourager l'adoption de carburants et de technologies renouvelables qui ne sont pas encore compétitifs sur le plan des coûts, tout en préservant la compétitivité de l'économie, et stimuler l'innovation; à améliorer le cadre en matière de bioénergie; à garantir la prévisibilité et la sécurité de la trajectoire de transition énergétique; et à rationaliser le cadre général et les procédures réglementaires et administratives.

Le cadre applicable aux énergies renouvelables pour l'après 2030 sera élaboré de manière cohérente avec la révision du règlement sur la gouvernance (https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?toc=OJ:L:2018:328:TOC&uri=uriserv:OJ.L_:2018.328.01.0001.01.ENG) (pour laquelle un appel à contributions et une consultation publique (https://energy.ec.europa.eu/news/review-governance-regulation-energy-union-and-climate-action-public-consultation-launched-2025-12-18_en) étaient ouverts jusqu'au 19 mars 2026), la loi sur le climat à l'horizon 2040, le cadre en matière d'efficacité énergétique, le système actualisé d'échange de quotas d'émission de l'Union, ainsi que d'autres actes législatifs et initiatives ayant des incidences sur les énergies renouvelables. Il succédera à l'actuelle directive sur les énergies renouvelables (RED) et s'appuiera sur le pacte pour une industrie propre, le plan d'action pour une énergie abordable, le train de mesures sur les réseaux européens, la feuille de route stratégique sur la numérisation et l'IA dans le secteur de l'énergie, le plan d'action en faveur de l'électrification et la stratégie en matière de chauffage et de refroidissement.

Dans ce contexte, la Commission lance une consultation publique afin de recueillir les points de vue de toutes les parties intéressées, en mettant l'accent sur les éléments suivants:

- 1. Questions générales
- 2. Cadre facilitateur
- 3. Intégration des énergies renouvelables dans le système électrique
- 4. Intégration du système énergétique au travers des vecteurs énergétiques, infrastructures et secteurs de consommation
- 5. Technologies et formes innovantes et émergentes de déploiement des énergies renouvelables
- 6. Durabilité de la bioénergie
- 7. Mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union

Les résultats de cette consultation alimenteront l'élaboration du cadre actualisé applicable aux énergies renouvelables.

Vous pouvez enregistrer un brouillon de vos réponses et terminer plus tard. Vous pouvez choisir de ne répondre qu'aux sections et aux questions spécifiques qui vous concernent.

[1] Le 2 juillet 2025, la Commission européenne a proposé de modifier la loi européenne sur le climat de manière à fixer un objectif intermédiaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 90 % d'ici à 2040 par rapport aux niveaux de 1990. En décembre 2025, les colégislateurs sont parvenus à un accord provisoire sur la modification soutenant un objectif de réduction des émissions de 90 %, permettant aux crédits internationaux de contribuer à cet objectif à hauteur de 5 %.

Informations vous concernant

* Langue de ma contribution

Français

* J'apporte ma contribution en tant que:

Organisation non gouvernementale (ONG)

* Prénom

Helena

* Nom

MARTINEZ

* Adresse électronique (elle ne sera pas rendue publique)

Helena@Quiestvert.fr

Quel secteur ou rôle décrit le mieux votre activité principale liée à l'énergie?

- ☐ Secteur public/gouvernement - Niveau national
- ☐ Secteur public/gouvernement - Niveau régional
- ☐ Secteur public/gouvernement - Niveau sous-régional
- ☐ Autorité de régulation
- ☐ Gestionnaire de réseau de transport
- ☐ Gestionnaire de réseau de distribution
- ☐ Fournisseur d'énergie
- ☐ Négociant en énergie
- ☐ Bourse de l'électricité/opérateur de marché
- ☐ Détaillant
- ☐ Prestataire de services de flexibilité/agrégateur
- ☐ Fournisseur de stockage d'énergie
- ☒ Communauté d'énergie renouvelable
- ☐ Production d'énergie
- ☐ Développeur d'énergie renouvelable
- ☐ Technologies de fabrication liées aux énergies propres
- ☐ Services de conseil et entreprises de services énergétiques
- ☐ Industrie consommatrice d'énergie ou association d'industries consommatrices d'énergie
- ☐ Secteur de la construction et du bâtiment
- ☒ Politique et activité de promotion
- ☐ Financement et investissement dans l'énergie
- ☒ Organisation non gouvernementale
- ☐ Milieux universitaires/groupes de réflexion
- ☐ Citoyen ou association de citoyens
- ☐ Chaîne de valeur de l'agriculture et de la sylviculture
- ☐ Opérateurs de centres de données
- ☐ Gestion des déchets, y compris l'incinération

Si vous avez répondu «autre», veuillez préciser:

200 character(s) maximum

Veuillez fournir une brève description de vos activités dans les secteurs susmentionnés:

500 character(s) maximum

*Nom de l'organisation

255 character(s) maximum

QuiEstVert

*Taille de l'organisation

Micro (de 1 à 9 salariés)

Numéro d’inscription au registre de transparence

Veuillez vérifier si votre organisation est inscrite au registre de transparence. Il s'agit d'une base de données dans laquelle s'inscrivent de leur plein gré les organisations qui cherchent à influencer sur le processus décisionnel de l'UE.

*Pays d'origine

Veuillez indiquer votre pays d'origine ou celui de votre organisation.

Cette liste ne reflète pas la position officielle des institutions européennes en ce qui concerne le statut juridique ou la politique des entités mentionnées. Elle constitue une harmonisation de listes et de pratiques souvent divergentes.

France

La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme lors de la publication de votre contribution. **Dans un souci de transparence, la catégorie de répondant [par exemple «association d'entreprises», «organisation de défense des consommateurs» ou «citoyen(ne) de l'UE»], le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sont toujours rendus publics. Votre adresse électronique ne sera jamais rendue publique.** Veuillez sélectionner l'option qui vous convient le mieux en matière de protection de la vie privée. Les options par défaut en matière de protection de la vie privée dépendent de la catégorie de répondant sélectionnée.

*Paramètres de protection de la vie privée pour la publication de la contribution

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

☐

Mode anonyme

Publication des informations relatives à l'organisation uniquement: la catégorie de répondant sous laquelle vous avez choisi de répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés tels quels. Votre nom ne sera pas publié. Veuillez ne pas inclure de données à caractère personnel dans la contribution proprement dite si vous souhaitez rester anonyme.

☒

Mode public

Publication des informations relatives à l'organisation et au répondant: la catégorie de répondant sous laquelle vous avez choisi de répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés. Votre nom sera également publié.

☒ J'accepte les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel (https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/specific-privacy-statement).

Partie I: Questions générales

Q1: Dans quelle mesure les facteurs suivants sont-ils importants en ce qu’ils entravent ou ralentissent les progrès vers une part plus élevée d’énergies renouvelables dans l'UE?

Réglementation	
Absence de mise en œuvre de la législation de l'UE dans les États membres	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Complexité de la législation de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Complexité de la mise en œuvre de la législation de l'UE au niveau national	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Lacunes dans la législation de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Obstacles administratifs et réglementaires au niveau national	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Arguments économiques insuffisants ou incertains (viabilité économique)	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Déploiement	
Manque d’acceptation et de participation du public	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Manque d’information et de sensibilisation	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Utilisations concurrentes des terres	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Manque de coopération entre les États membres	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Coûts élevés des technologies liées aux énergies renouvelables	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Faible taux d'investissement des services d'utilité publique	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Rémunération faible et/ou incertaine des énergies renouvelables sur les marchés de l'électricité	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Accès au raccordement au réseau: contraintes physiques ou géographiques	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Accès au raccordement au réseau: contraintes administratives	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Accès au financement	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Soutien insuffisant aux technologies et formes innovantes de déploiement des énergies renouvelables	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Manque de main-d'œuvre qualifiée	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement pour les technologies, les composants ou les matières premières	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Consommation d'énergies renouvelables	
Coût élevé des solutions d'électrification	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Coût élevé des solutions de carburants renouvelables, y compris le prix des carburants renouvelables	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Coût élevé des solutions de chauffage renouvelable	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Manque de solutions d'électrification	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Manque de flexibilité de la demande ou de capacité de stockage	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Rapport entre le prix de l'électricité et le prix des combustibles fossiles défavorable	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Accès au financement	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Accès au raccordement au réseau: contraintes physiques ou géographiques	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Accès au raccordement au réseau: contraintes administratives	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☒ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Manque de main-d'œuvre qualifiée	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement pour les technologies, les composants ou les matières premières	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Manque d'infrastructures pour les carburants renouvelables	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Formulez des observations ou ajoutez un ou plusieurs autres facteurs.

1,000 character(s) maximum

Manque d'harmonisation et de contrôle des règles applicables aux Garanties d'Origine :

- Absence de pas annuel strict, engendrant des anomalies de marché (cf. rapport de la Commission européenne sur les GO 2025).
- Harmonisation des dates limites pour publier les mix énergétiques des pays.

Un acte manqué qui ralentit fortement le financement privé et volontaire des énergies renouvelables et de la transition énergétique, ce qui est vraiment dommage.

Remarque :

Il y a une adhésion massive pour les énergies renouvelables, mais il manque une compréhension généralisée de la manière de les soutenir, ainsi que de l’additionnalité que peuvent apporter les Garanties d’Origine au système. Même les gouvernements ne comprennent pas leur utilité.

Les gouvernements ne doivent pas mal communiquer sur cet instrument, car cela a des conséquences sur l’usage des énergies renouvelables, en associant systématiquement l’instrument au greenwashing, simplement parce que c’est un instrument

Q2: Dans le cadre de la révision du règlement sur la gouvernance, la Commission a demandé, au cours de la période comprise entre le 18 décembre 2025 et le 19 mars 2026, des éléments probants (https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/16034-Update-of-the-governance-of-the-Energy-Union-and-climate-action/public-consultation_en) sur l’architecture cible privilégiée pour le cadre énergétique pour l'après-2030.

Si vous n'avez pas participé à la consultation sur le règlement sur la gouvernance avant la date limite du 19 mars 2026, la question suivante sur la révision du règlement sur la gouvernance est reproduite ici:

À l'heure actuelle, l'UE s'est fixé un objectif en matière d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, avec des contributions nationales volontaires. Selon vous, quelle devrait être la conception visant à **soutenir le recours nécessaire aux énergies renouvelables** pour atteindre les objectifs climatiques de l'UE à l'horizon 2040?

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l'ordre, soit accepter l'ordre initial.

⋮	Option 3: Définir un objectif global unique en matière d'énergie propre pour l'UE, avec des seuils minimaux intégrés pour les principaux paramètres énergétiques (par exemple, les énergies renouvelables).
⋮	Option 4: Définir un objectif global unique en matière d'électrification pour l'UE, avec des seuils minimaux intégrés pour les principaux paramètres (par exemple, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique).
⋮	Option 5: L'option 1, 2, 3 ou 4, complétée/combining avec des indicateurs clés de performance de suivi pour les composants clés du système énergétique (par exemple, l'électrification, la réduction ou la réutilisation de la chaleur résiduelle), tout en garantissant la transparence et la comparabilité.
⋮	Option 1: Poursuivre en gardant la structure actuelle des objectifs contraignants de l'UE en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, soutenus par des contributions nationales guidées par des formules (fondées sur les formules utilisées pour les contributions des États membres en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans le cadre de gouvernance actuel).
⋮	Option 2: Conserver une structure similaire, avec des objectifs contraignants de l'UE, à celle de l'option 1, tout en prévoyant des flexibilités qui tiennent compte des spécificités des États membres.

À l'attention des parties prenantes: si vous souhaitez apporter des compléments ou des précisions en ce qui concerne spécifiquement l'architecture de l'objectif pour l'après-2030, en matière d'énergies renouvelables, veuillez le faire ici:

1,000 character(s) maximum

Une cohérence et une souveraineté des directives climatiques (dont le bilan carbone) et des objectifs de RED.

Partie II: Cadre facilitateur

Autoconsommation d’énergie renouvelable et communautés d’énergie renouvelable

Les entreprises et les ménages peuvent devenir des «autoconsommateurs» en produisant et en consommant une partie ou la totalité de leur propre électricité. Les acteurs locaux peuvent également créer des «communautés énergétiques» qui investissent dans les énergies renouvelables. Ces deux catégories devraient jouer un rôle croissant dans le soutien à l'intégration sur le marché de l'électricité renouvelable variable et dans la réduction des factures énergétiques des consommateurs.

Q3: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour garantir une adoption plus large de l'autoconsommation d'énergie renouvelable et des communautés énergétiques?

	Autoconsommation	Communautés énergétiques
Supprimer les obstacles administratifs/réglementaires nationaux	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Établir des orientations, des échanges de bonnes pratiques et/ou un soutien technique au niveau de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Améliorer les solutions/instruments de financement de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Définir des indicateurs pour suivre les progrès accomplis et renforcer le suivi	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux gestionnaires de réseau d'énergie	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Renforcer les droits des citoyens, des PME et des autorités locales	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Renforcer les droits des citoyens et des communautés de production de chaleur à partir de sources d'énergie renouvelables	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Objectif(s) au niveau de l'UE ou au niveau national	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Améliorer la numérisation et l'échange de données pour l'intégration et le partage des énergies renouvelables	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Simplifier la législation de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Maintenir le cadre actuel	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d'autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

Acceptation des énergies renouvelables par le public

Si la dernière enquête Eurobaromètre (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_25_1376) montre que les Européens sont globalement très favorables aux énergies renouvelables, l'opposition locale à certains projets persiste, ce qui souligne l'importance de poursuivre les efforts en matière d'acceptation et de participation du public. L'acceptation par le public peut être encouragée par la participation directe et indirecte des communautés locales aux projets liés aux énergies renouvelables. Il s'agit notamment de la participation financière et du partage des avantages, mais aussi de la participation au processus décisionnel et de la sensibilisation, ainsi que de l'inclusion de critères autres que le prix dans les enchères concernant les énergies renouvelables, par exemple pour promouvoir la durabilité environnementale ou les aspects sociaux. Des dispositions pertinentes existent au titre de la directive RED et d'autres mesures figurent dans les propositions du train de mesures sur les réseaux européens.

Q4: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour améliorer l'acceptation par le public des projets liés aux énergies renouvelables?

	Participation financière et partage des avantages	Participation au processus décisionnel et sensibilisation	Critères autres que le prix dans les enchères et les marchés publics
Supprimer les obstacles administratifs/réglementaires nationaux	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Établir des orientations, des échanges de bonnes pratiques et/ou un soutien technique au niveau de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des indicateurs pour suivre les progrès accomplis et renforcer le suivi	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des obligations incombant aux promoteurs de projets	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Créer des droits pour les citoyens et/ou les autorités locales	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
--	--

Renforcer les règles relatives à l'ouverture des régimes d'aide et régimes d'aide communs	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Renforcer le cadre des garanties d'origine par des informations et des droits supplémentaires pour les consommateurs	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Simplifier le système des garanties d'origine et permettre aux États membres d'exercer leurs responsabilités avec plus de souplesse	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Supprimer les obstacles aux accords d'achat d'énergie, y compris les accords d'achat d'électricité (AAE)	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Supprimer les obstacles à la diversification des revenus et à la multiplication des recettes au niveau de l'UE et/ou au niveau national	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Renforcer le soutien aux mesures axées sur la demande (par exemple, électrification des utilisations finales)	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Maintenir le cadre actuel	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d'autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:

1,000 character(s) maximum

Renforcer la cohérence de la reconnaissance consommation ER (tracés via GO) dans les bilans carbone.

Partie III: Intégration des énergies renouvelables dans le système électrique

La capacité en matière d'énergies renouvelables augmente à un rythme record en Europe. Il convient de remédier aux limitations du système qui entravent l'intégration de nouvelles capacités dans le système électrique, y compris les contraintes du réseau, la faible demande d'électricité et la flexibilité limitée du système énergétique non fossile, notamment au moyen des technologies de stockage et de la participation active de la demande. Les énergies renouvelables doivent également être situées dans des zones où elles peuvent contribuer le plus aux besoins du système, notamment en atténuant la congestion du réseau. Dans le cadre de la réforme de l'organisation du marché de l'électricité (https://energy.ec.europa.eu/topics/markets-and-consumers/electricity-market-design_en) en 2024 et du train de mesures sur les réseaux européens (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_25_2945) en 2025, des mesures ont été prises pour remédier à ces contraintes du système. Il importe de remédier aux limitations actuelles du système pour améliorer les conditions du marché de l'électricité renouvelable, qui sont de plus en plus touchées par la réduction des recettes issues du marché qu'elles peuvent générer en raison de la hausse des heures de prix de l'électricité bas/négatifs corrélés à la production d'énergie renouvelable.

Q7: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour accélérer l'intégration de la production d'énergie renouvelable dans le système électrique?

	Signaux de localisation pour la production d'énergie renouvelable et solutions de flexibilité	Stockage de l'énergie	Participation active de la demande
Supprimer les obstacles administratifs/réglementaires nationaux	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Établir des orientations, des échanges de bonnes pratiques et/ou un soutien technique au niveau de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Améliorer les solutions/instruments de financement de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des indicateurs pour suivre les progrès accomplis et renforcer le suivi	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Renforcer la numérisation et l'échange de données	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Définir/renforcer les obligations incombant aux États membres	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux gestionnaires de réseau d'énergie	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux promoteurs de projets et aux producteurs	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux grands consommateurs d'électricité	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Créer/renforcer les droits des promoteurs de projets	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Créer/renforcer les droits des consommateurs d'énergie (citoyens, PME, industries)	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Créer/renforcer les droits des agrégateurs	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Objectif(s) au niveau de l'UE ou au niveau national	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Simplifier la législation de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Maintenir le cadre actuel	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d'autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

Partie IV: Intégration du système énergétique au travers des vecteurs énergétiques, infrastructures et secteurs de consommation

L'intégration du système énergétique implique de créer des liens plus étroits entre différents types de vecteurs énergétiques (tels que l'électricité, les combustibles liquides, gazeux et solides, la chaleur et le froid), les infrastructures énergétiques et les secteurs de la consommation/demande. Cette intégration soutient le recours aux énergies renouvelables et peut contribuer à optimiser le système énergétique. Elle met fortement l'accent sur l'électrification de la consommation d'énergie finale et, pour les secteurs de la demande difficiles à électrifier, sur l'électrification indirecte par la conversion de l'électricité en combustibles, tels que l'hydrogène, et d'autres solutions.

Électrification de la consommation d'énergie finale

Q8: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour accélérer l'électrification des secteurs de la consommation/demande d'énergie?

	Prise en compte du rapport entre les prix de l'électricité et ceux des combustibles fossiles	Investissement dans les technologies d'électrification	Accès au réseau en cas de demande supplémentaire
Supprimer les obstacles administratifs/réglementaires nationaux	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Améliorer les solutions/instruments de financement de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des indicateurs pour suivre les progrès accomplis et renforcer le suivi	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des obligations incombant aux États membres	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des obligations incombant aux grands consommateurs d'énergie	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des obligations incombant aux gestionnaires de réseau	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Créer des droits pour les consommateurs et/ou les promoteurs de projets	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Simplifier la législation de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Maintenir le cadre actuel	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d'autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

Énergies renouvelables dans l’industrie

Q9: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour accélérer le recours aux énergies renouvelables dans l'industrie après 2030?

	Électrification de la demande industrielle	Déploiement du chauffage propre dans l'industrie	Recours à l'hydrogène d'origine renouvelable et à ses dérivés dans l'industrie	Stimuler la réduction des coûts, par exemple en soutenant l'innovation	Traiter la question du rapport de prix avec les combustibles fossiles
Supprimer les obstacles administratifs/réglementaires nationaux	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☒ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Établir des orientations, des échanges de bonnes pratiques et/ou un soutien technique au niveau de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Améliorer les solutions/instruments de financement de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Définir des indicateurs pour suivre les progrès accomplis et renforcer le suivi	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Renforcer les obligations incombant aux États membres	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☒ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Définir des obligations incombant aux grands consommateurs industriels d'énergie	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux fournisseurs d'énergie	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Introduire des règles pour les instruments fondés sur le marché (par exemple, mécanisme de crédit)	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Objectif(s) au niveau de l'UE ou au niveau national	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Simplifier la législation de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Maintenir le cadre actuel	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d'autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:

1,000 character(s) maximum

Pour accélérer le recours aux énergies renouvelables dans l’industrie après 2030, il faudra une cohérence entre les instruments de marché, notamment les garanties d’origine, avec un cadre harmonisé pour assurer la stabilité dans le recours aux énergies renouvelables, incluant un cadre minimal harmonisé de correspondance annuelle stricte. Cela dit, un contrôle strict de l’usage des GO dans les déclarations, ainsi qu’une normativité cohérente avec la législation de l’UE en matière de rapports carbone, seront essentiels.

Énergies renouvelables dans le secteur du chauffage et du refroidissement

Q10: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour accélérer le recours aux énergies renouvelables dans le secteur du chauffage et du refroidissement après 2030?

	Déploiement du chauffage propre dans les bâtiments, y compris par l'électrification	Intégration des systèmes de chauffage et de refroidissement grâce à une planification intégrée des infrastructures dans tous les secteurs de l'énergie	Valorisation de la chaleur fatale	Traiter la question du rapport de prix avec les combustibles fossiles
Supprimer les obstacles administratifs/réglementaires nationaux	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Établir des orientations, des échanges de bonnes pratiques et/ou un soutien technique au niveau de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Améliorer les solutions/instruments de financement de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des indicateurs pour suivre les progrès accomplis et renforcer le suivi	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Renforcer les obligations incombant aux États membres	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Définir des obligations incombant aux fabricants d'appareils	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Définir des obligations incombant aux installateurs	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Renforcer les obligations incombant aux gestionnaires de réseau	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Objectif(s) au niveau de l'UE ou au niveau national	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Promouvoir des programmes et mesures visant à amortir les coûts initiaux élevés	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Simplifier la législation de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Maintenir le cadre actuel	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d’autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:
 1,000 character(s) maximum

Énergies renouvelables dans les transports

Q11: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour accélérer le recours aux énergies renouvelables dans le secteur des transports après 2030?

	Électrification des transports	Recours aux carburants renouvelables [3]	Recharge intelligente et bidirectionnelle des véhicules électriques	Traiter la question du rapport de prix avec les combustibles fossiles
Supprimer les obstacles administratifs/réglementaires nationaux	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Établir des orientations, des échanges de bonnes pratiques et/ou un soutien technique au niveau de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Améliorer les solutions/instruments de financement de l'UE	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des indicateurs pour suivre les progrès accomplis et renforcer le suivi	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux États membres	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux opérateurs de points de recharge des véhicules électriques ou aux prestataires de services d'électromobilité	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux fabricants d'équipement d'origine	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux producteurs et fournisseurs de carburant	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux utilisateurs de carburant	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	<i>Maximum 1 sélection(s)</i> ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Créer/renforcer les droits des citoyens	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Créer/renforcer les droits des promoteurs de projets	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Améliorer les mesures de certification et de traçabilité pour les carburants renouvelables	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Objectif(s) au niveau de l'UE ou au niveau national	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Simplifier la législation de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Maintenir le cadre actuel				

[3] Les carburants renouvelables désignent les carburants biologiques (principalement les biocarburants et les biogaz) et les carburants renouvelables d'origine non biologique, essentiellement l'hydrogène renouvelable et ses dérivés.

Commentez ou indiquez d’autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

La traçabilité dans l’usage d’énergie (électrique et carburants renouvelables) doit être stricte dans l’utilisation des garanties d’origine, les seuls instruments de traçabilité de l’énergie renouvelable qui garantissent l’usage effectif des énergies renouvelables. Cette intégration doit être cohérente dans tous les États, pour éviter un double comptage (exemple : la France avec le CPB en compétition avec les GO) .

Partie V: Technologies et formes innovantes et émergentes de déploiement des énergies renouvelables

Les technologies et formes innovantes et émergentes de déploiement des énergies renouvelables (par exemple, l'éolien flottant en mer, l'énergie océanique, l'agrivoltaïsme, le solaire flottant, les carburants renouvelables d'origine non biologique, les carburants renouvelables d'origine non biologique) peuvent contribuer à la réalisation des objectifs énergétiques de l'UE, mais sont actuellement sous-exploitées.

Q12: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour accélérer les progrès en matière de mise sur le marché et d'expansion des technologies et formes innovantes de déploiement des énergies renouvelables?

	Technologies et formes innovantes et émergentes de déploiement des énergies renouvelables
Supprimer les obstacles administratifs/réglementaires nationaux	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Établir des orientations, des échanges de bonnes pratiques et/ou un soutien technique au niveau de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Améliorer les solutions/instruments de financement de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des indicateurs pour suivre les progrès accomplis et renforcer le suivi	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Créer/renforcer les droits des promoteurs de projets	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Objectif(s) au niveau de l'UE ou au niveau national	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Simplifier la législation de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Maintenir le cadre actuel	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d'autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

Partie VI: Durabilité de la bioénergie

Durabilité de l’approvisionnement en biomasse

La bioénergie représente la moitié du bouquet des énergies renouvelables de l'UE et constitue une solution énergétique importante pilotable, pouvant être stockée et provenant principalement de l'UE. Toutefois, des critères spécifiques sont nécessaires pour garantir que la biomasse utilisée pour produire de l'énergie provient de sources durables, compte tenu à la fois de la disponibilité limitée de la biomasse traditionnelle et du potentiel inexploité des matières premières les plus avancées et les plus durables. Il convient également de tenir compte du déclin du puits d'absorption de carbone de l'UE, comme indiqué dans le rapport d'étape sur l'action climatique (2025) (https://climate.ec.europa.eu/eu-action/climate-strategies-targets/progress-climate-action/eu-climate-action-progress-report-2025_en). La directive RED fixe des normes de durabilité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la biomasse à des fins bioénergétiques et introduit les principes régissant l'utilisation en cascade [4]. Toutefois, les critères de durabilité ne s'appliquent pas à certaines applications autres que la bioénergie, telles que la production de matériaux et de produits chimiques. En outre, les critères de durabilité sont appliqués de manière incohérente dans les États membres, ce qui indique la nécessité d'une approche plus rationalisée.

Q13: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour améliorer la durabilité de l'approvisionnement en biomasse?

	Durabilité de l’approvisionnement en biomasse
Simplifier les critères de durabilité actuels dans la législation de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☒ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Renforcer les critères de durabilité dans la législation de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Établir des orientations, des échanges de bonnes pratiques et/ou un soutien technique au niveau de l'UE afin d'harmoniser davantage les critères de durabilité entre les États membres	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Définir des indicateurs pour suivre les progrès accomplis dans le respect des critères de durabilité et renforcer le suivi	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Encourager la production et la consommation de biomasse disponible localement, conformément aux objectifs en matière de bioéconomie locale et d'environnement	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Renforcer la certification et la traçabilité de la biomasse et des produits bioénergétiques	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Renforcer les critères de durabilité au niveau de l'UE pour la bioénergie et harmoniser davantage les règles	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Renforcer les obligations incombant aux opérateurs économiques tout au long de la chaîne de valeur de la biomasse	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

[4] Le principe de l'utilisation en cascade fait référence à l'utilisation efficace de la biomasse, en maximisant sa valeur économique et environnementale dans son application.

Commentez ou indiquez d'autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

Harmoniser le système de traçabilité de la bioénergie pour avoir un cadre cohérent avec les garanties d’origine, le seul instrument de traçabilité prévu par la réglementation européenne. Cela devra être suivi par un cadre de reconnaissance de cet outil comme preuve dans les bilans carbone des structures, de sorte que ce mécanisme serve aussi d’incitation pour les organisations souhaitant devenir durables et valoriser leurs engagements volontaires dans les systèmes de comptabilisation des émissions carbone. Ensuite, cette harmonisation normative doit inclure un suivi du mécanisme de traçabilité pour évaluer son impact dans la transition énergétique, pilier de la lutte contre le dérèglement climatique.

Q14: Quel devrait être le champ d'application des critères de durabilité pour l'approvisionnement en biomasse?

Les critères de durabilité devraient s'appliquer à la biomasse utilisée pour...

- Maximum 1 sélection(s)
- ☐ la production d'énergie uniquement, conformément au cadre actuel
- ☐ certaines finalités autres que la production d'énergie [veuillez préciser quelle(s) autre(s) finalité(s) en commentaire ci-dessous]
- ☒ toutes les finalités, à l'exclusion de la production de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux

Commentez ou précisez:
1,000 character(s) maximum

Optimisation de l'utilisation de la bioénergie

La bioénergie est une source d'énergie polyvalente, qui peut être utilisée pour produire de l'énergie pour de multiples utilisations finales ainsi que pour assurer le stockage et renforcer la sécurité énergétique. Toutefois, en raison de sa disponibilité limitée, elle devrait être utilisée de manière efficace, en mettant l'accent sur les secteurs dans lesquels elle présente la plus grande valeur ajoutée économique et environnementale, et principalement dans les applications qui ne peuvent pas être électrifiées. Ces considérations ne sont pas prises en compte dans le cadre législatif actuel de l'UE. La mise en œuvre de stratégies d'optimisation bioénergétique peut apporter des avantages à l'ensemble du système énergétique, par exemple en encourageant la transition vers une biomasse plus durable et hétérogène provenant de différentes sources - comme certains résidus de l'agriculture et de la sylviculture - et en veillant à ce que les installations bioénergétiques contribuent à répondre aux besoins de flexibilité du système.

Q15: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour optimiser l'utilisation de la bioénergie?

	Optimisation de l'utilisation de la bioénergie
Promouvoir le rôle de la bioénergie pour assurer le stockage de l'énergie et la résilience	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d'autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

Partie VII: Mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union

Le mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union permet un déploiement rentable des énergies renouvelables en réunissant les États membres de l'UE dont les ressources nationales sont limitées et d'autres qui bénéficient de conditions plus favorables au déploiement des énergies renouvelables. L'un des principaux objectifs du mécanisme établi dans le règlement sur la gouvernance est de contribuer à la réalisation de l'objectif en matière d'énergies renouvelables, contribuant ainsi à combler un écart potentiel par rapport à l'objectif de l'Union pour 2030 en matière d'énergies renouvelables (fonction visant à combler l'écart). Un deuxième objectif du mécanisme tel que prévu dans la directive RED est de soutenir le déploiement des énergies renouvelables dans l'ensemble de l'Union en contribuant au cadre favorable (fonction visant à contribuer au cadre favorable). Dans le cadre de la fonction du mécanisme visant à contribuer au cadre favorable, des enchères à l'échelle de l'Union financées par des fonds de l'UE peuvent être envisagées. Le mécanisme a été lancé en septembre 2023 et l'intérêt et la participation des États membres augmentent progressivement, mais restent limités.

Q16: Dans quelle mesure les facteurs suivants sont-ils importants en ce qu'ils entravent la participation des États membres au mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union?

	Participation des États membres au mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union
Obstacles administratifs	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Complexité de la procédure	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Connaissance limitée du mécanisme/stade précoce de la mise en œuvre du mécanisme	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d’autres facteurs, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

Q17: Dans quelle mesure les facteurs suivants sont-ils importants en ce qu'ils entravent la participation des promoteurs de projets au mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union?

	Participation des promoteurs de projets au mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union
Conditions d'admissibilité	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Structure de la subvention	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Complexité de la procédure	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Manque de visibilité à long terme sur le calendrier et le budget des enchères	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Connaissance limitée du mécanisme/stade précoce de la mise en œuvre du mécanisme	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d’autres facteurs, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

Q18: Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour optimiser l’utilisation du mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union?

	Utilisation optimisée du mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union
Mandat renforcé et explicite pour les enchères financées par l'Union	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Orientations, échanges de bonnes pratiques et/ou soutien technique au niveau de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Utilisation d’instruments financiers (contrats d’écart compensatoire ou formes de soutien remboursables)	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Définir/renforcer les obligations incombant aux États membres	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Revoir les règles de répartition statistique de la consommation d’énergie renouvelable	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Élargir le champ technologique (par exemple, flexibilité)	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Autoriser d'autres modèles d'appels d'offres (axés sur la demande, par exemple)	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☒ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Créer des synergies avec d'autres programmes de l'UE (par exemple, le Fonds pour l'innovation)	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☒ 5 - Très important
Aucune disposition au niveau de l'UE n'est nécessaire	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Simplifier la législation de l'UE	Maximum 1 sélection(s) ☒ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☐ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important
Maintenir le cadre actuel	Maximum 1 sélection(s) ☐ 1 - Pas important ☐ 2 - Assez important ☒ 3 - Neutre ☐ 4 - Important ☐ 5 - Très important

Commentez ou indiquez d'autres mesures que vous proposeriez, le cas échéant:
1,000 character(s) maximum

Le mécanisme de financement doit être harmonisé avec l’instrument des garanties d’origine, qui, dans de multiples cas, voit leurs droits revenir aux États. Ces derniers organisent ensuite des enchères. Les États devraient être contraints de réinjecter les revenus de ces garanties d’origine dans des projets d’énergies renouvelables. Un contrôle dans ce sens n’est pas encore mis en place, et donc l’additionnalité attendue des garanties d’origine n’est pas perçue comme bénéfique, car les États n’ont ni contrôle ni suivi sur la destination de cette additionnalité.